

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ce certificat d'analyses officiel remplace et annule celui émis précédemment

EAST ANGUS (Ville de)
M. David Fournier
200 St-Jean est
East Angus, Québec
JOB 1R0
Tél.: (819) 560-8482

Certificat : **1853455**
Demande d'analyse : NA
Date du rapport: 2017-11-01
Projet client : Analyses selon RQEP
Bon de commande : 2924
Chargé de projets : Nancy Vézeau : 514-332-6001 #5117
Adresse courriel : nancyvezeau@labenvironeX.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 3179669	Nom du réseau : East Angus / Eau brute	Chlore résiduel libre : 0.00
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X0009350	Chlore résiduel total : 0.00
Nature : Eau brute	Région Adm. : 05	Chloramine : NA
Nom du préleveur : Gabriel Tetreault	Code lieu prél. : 5	Résultat pH : NA
Date de prélèvement: 2017-09-11		
Date de réception: 2017-09-12		
Lieu du prélèvement : 229 chemin Gosford est		
Info. supplémentaires : NA		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Dénombrement d'Escherichia coli	Oui	MBIO07/ILME40			2017-09-12		LG
Escherichia Coli			0	UFC/100mL			0
Entérocoques	Oui	MBIO04/ILME40			2017-09-12		LG
Entérocoques			0	UFC/100mL			0
Commentaires de l'échantillon	Température à la réception : 12.0°C Commentaires du client : Échantillon de la nappe souterraine, eau brute.						
Commentaires du certificat :	Ce certificat remplace celui émis précédemment, soit le certificat 1852508, car le numéro d'installation a été ajouté pour l'échantillon 3179669						

Approuvé par : 
Dominic Bibeau, B.Sc., Mcb A. 822
Responsable technique



Accr. * : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [] = Hors critères
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 1